# JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

Tunisie, Constantine et Tripolitaine. . . . . 10 fr. 

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. - Rues d'Italie et Hannon, 2 - TUNIS

INSERTIONS

the in presidence de la Nordigi

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4 page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

Tunis, le 18 Avril 1901

# Chenne & Chate!

Le roi d'Italie, Victor-Emmanuel III, vient d'accomplir un acte de haute courtoisie qui l'honore en envoyant dans les eaux françaises, à Toulon, sa belle escadre sous les ordres de son oncle, le duc de Gênes, saluer le Président de la République Française.

Si cette démarche amicale du souverain vis-à-vis de la France reste longtemps gravée dans la mémoire de tous, elle sera longtemps aussi avant de produire les effets qu'en attendent certainement le roi et les ministres italiens.

Ce n'est pas du jour au lendemain qu'on oublie facilement vingt années d'hostilité marquée, de mauvaise foi insigne, de lutte sourde, d'hypocrisie, vis-à-vis d'une nation qui a fait, nous pouvons le dire hautement, l'Italie ce qu'elle est aujourd'hui grâce à ses armes et surtout à son concours financier puisqu'elle est notre débitrice de plus de deux milliards.

Ici, en Tunisie, cette pomme de discorde, plus que partout ailleurs nous pouvons juger des sentiments « amicaux » des italiens vis-à-vis de la

Pendant les fêtes de Toulon la chère colonie sœur n'a pas pu trouver au fond de son cœur assez d'affection pour faire taire ses ressentiments et se jeter loyalement dans les bras de ses frères latins.

Malgré l'embrassade générale de Toulon, le consul général d'Italie est resté calfeutré chez lui, comme M. Choufleuri, de même les membres les plus qualifiés et les plus autorisés de la Colonie italienne qui n'ont rien fait pour amener le rapprochement désiré par le ministère franco-

phile Zanardelli. Nous ne supposons pas que nos amis transalpins attendaient de nous les premières avances, c'eût été une bassesse de notre part dont nous sommes parfaitement incapables, et cependant nous n'aurions pas demandé mieux de sceller la paix.

Aujourd'hui comme hier les deux colonies restent comme chienne et chatte, gardant chacune leurs positions respectives et il est probable que la situation n'est pas prête de changer, les Italiens n'ayant pas saisi l'occasion d'amener une détente parce que rien ne vibre plus sous leur mamelle gauche pour leur frères d'hier sinon une haine implacable qu'ils ne peuvent parvenir à cacher parce qu'ils n'occupent pas le premier rang dans cette colonie qu'ils s'étaient habités à considérer comme italienne.

Ils n'ont même pas la moindre reconnaissance du ventre et oublient qu'ils occupent des places qui reviennent de droit aux Français, que nos chantiers regorgent d'ouvriers accourus de tous les points de la Calabre, de la Sicile, du Piémont ou de la Pouille.

Nos « amis » sont bien exigeants.

Em. LACROIX.

## Une créature de Millet

L'affaire Pelletier-Advier commence à tourner en soie.

Les journaux quotidens ne s'occupent plus que de ces deux personnages.

M. Pelletier se décide enfin à intenter une action en dommages-intérêts contre l'ex-contrôleur de Bizerte, c'est bien.

Mais si M. Pelletier avait écouté le conseil que nous lui avons donné de poursuivre son diffamateur en police correctionnelle M. Advier n'aurait pas rendue publique ce qu'il prétend être la situation financière de son adversaire.

En attendant la proposition de révocation qui a du incontestablement être envoyée au quai d'Orsay contre le fonctionnaire rebelle qui refuse de se rendre à son nouveau poste M. Advier vient d'être suspendu de ses fonctions.

Cette créature de Millet subit le sort de son protecteur : la roue de la fortune un moment en haut a tourné pour elle comme elle avait tourné pour le néfaste individu que le gouvernement maintint six longues années durant malgré toute la Colo-nie déchaînée et ameutée contre lui.

Mais nous ne comprenons pas le rapprochement que fait un journal local entre le cas de ce suspendu et celui de M. Léal.

La police est faite et créée pour donner des renseignements lorsque certaines autorités les lui demandent. Là où elie manque c'est lorsqu'elle les donne sciemment d'une façon notoirement erronnée, comme

le faisait le central Robert, grand ami, dit-on, de M. Candas qui ne tonnait nullement contre lui lorsqu'il écrivait des horreurs contre les antirésidentiels dont ne faisait pas partie notre confrère à l'époque et pour cause d'amitié avec Millet.

#### BONNE BESOGNE!

Nos confrères clament tous à l'envi que la politique chôme depuis l'intérim de M. Benoît aussi un journal local ne paraît plus que lorsque son rédacteur en chef s'ennuie.... de ne rien faire.

C'est peut-être également la raison pour laquelle un journal local a cru devoir faire suivre l'avis de la direction générale des Travaux publics relatif à la construction projetée de la ligne du Pont-du-Faths à Kalaat-es-Senam et Le Kef des réflexions absolument déplacées et condamnées par tous, même par ses meilleurs amis.

Il ne faudrait pas beaucoup d'articles du genre pour amener des démissions parmi son conseil d'administration, cependant platonique, puisque le journal n'est pas monté par actions.

Ces réflexions sont pleines de sous-entendus plus saugrenus les uns que les autres et notre confrère avant de s'en faire bénévolement l'écho aurait dù tremper plusieurs fois sa plume dans l'en-

Qu'est-ce que c'est, aussi, que cette menace imprimée en caractères spéciaux qui a dù faire hausser les épaules de l'honorable directeur des Travaux publics:

« Nous nous expliquerons lorsqu'it le fau tra. »

Expliquez-vous donc, confrère et nous gageons fort que M. Pavillier n'a pas du en être autrement ému, en tout cas, le registre d'enquête destiné à recevoir les observations des intéressés ne restant ouvert que jusqu'au 25 courant notre confrère ferait bien de ne pas attendre le dernier moment pour fournir les révélations sensationnelles qu'il nous promet et qui doivent clouer au pilori le Directeur général des Travaux publics.

Qu'il sache que M. Pavillier n'a en vue que l'intérêt général et qu'il n'a aucune pensée de derrière la tête à cacher comme il tend à

Nous comprenons parfaitement que notre confrère ait des motifs d'en vouloir aux ingénieurs des Travaux públics lorsqu'on a une épée de Democles semblable à celle qui est suspendue au dessus de sa tête mais ce n'est pas une rai-son pour dégoûter les meilleures intentions et peut-être faire retarder de plusieurs années la cons-truction d'une ligne si vivement désirée et réclamée on peut bien dire par la Colonie toute entière.

Nous avons vu, depuis, avec plaisir que notre confrère a saisi la perche que lui avait tendue l'Avenir Tunisien et qu'il s'y est raccro-ché. Il a remisé ses foudres et ce faisant il a bien fait. Il n'est jamais trop tard pour reconnaître ses er-

M. Pavillier peut marcher har-diment de l'avant, il a derrière lui toute la Colonie prête à pousser des hourralis le jour où le premier coup de pioche de cette ligne, destinée à mettre en valeur des richesse immenses - minières ou autres — sera donnée.

Le signataire des « notes d'un in-dépendant » dans un journal local n'y va pas par quatre chemins pour remédier à la pénurie d'eau qui nous menace cet été.

Voici les moyens anarchistes qu'il

1º S'emparer de l'administration des

eaux; 2º Supprimer les déperditions considérables qui se produisent à la source même, à la source dont les bassins re-cepteurs débordent et donnent naissance à des ruisseaux inutilisés;
3º En finir avec les abonnements agri-

coles: les hommes avant les plantes. Les maraichers, du reste, ont la ressource de creuser des puits.

4º Rechercher les autres coulages, les emplois injustifiés : tout comme dans l'armée, l'effectif est affaibli par les exi-

gences des états-majors.
5° Et, avec l'excédent des eaux, laver une bonne fois la tête aux Durand, Per-

kins et and Ce.

Ce n'est pas très sérieux. Il y a à chercher une solution et

sans tarder. Pour commencer ne pourrait-on

pas faire tous les arrosages des rues exclusivement à l'eau du lac prise au port ? Ce serait une jolie économie d'eau à réaliser ; on pourrait encore faire dessaler les dites eaux du lac pour en faire des distributions d'eau potable aux Siciliens de la petite Sicile qui s'en contenteraient parfaitement n'ayant pas des goûts raffinés ni le palais très délicat.

Du reste, on ne boit pas d'autre eau dans notre possession d'Obock.

#### La Petite Tunisie Journal Quotidien du Soir

La discorde est décidément dans le camp du parti nationaliste constantinois depuis l'élection de Morinaud comme maire de Constantine et sa présence à un bal de la préfecture de cette ville où il ouvrit le bal avec Madame Rault, femme du préfet.

Les deux principaux journaux du département le Républicain et le Réveil Bônois échangent des mots aigre-doux. Un fossé les sépare aujourd'hui.

Nous avons pensé que notre spi-rituel confrère Rasteil du Réveil, dégoûté de la politique constanti-noise n'aurait aucun regret de quitter Bône et de venir à Tunis où nous lui avons offert d'entrer à la Petite Tunisie la Petite Tunisie.

S'il accepte nos propositions nous prendrons nos dispositions pour paraître tous les jours à trois heures du soir avec un service té-

légraphique important, et nous mènerons plus violemment encore la lutte que nous pouvons le faire avec un journal hebdomadaire contre les êtres malfaisants et nuisibles qui déshonorent l'administration et ne travaillent qu'à s'emplir les poches.

## Institution bancale

Depuis l'occupation française les sujets du bey ont échappé à notre juridiction pour les délits ou crimes commis entr'eux, c'est une faute grossière qui a été encore aggravée voici tantôt deux ou trois ans, par l'institution assez «Berge» des tribunaux dits régionaux.

Notre influence ne s'est pas accrue par ces créations, bien au contraire elle a diminué au point de faire dire à nos protégés que nous n'allions pas tarder à nous en aller de chez eux....

Pour faire cesser ces bruits absurdes et puisqu'il serait difficile de supprimer les tribunaux régionaux qui fonctionnent à côté de nos justices de paix et des tribunaux de l'e instance pourquoi n'adopterait-on pas ce qui va se faire dans nos possessions de l'Indo-Chine 2 q esb

Là-bas, aussi, il y avait des tribunaux régionaux mais les jugements frappés d'appel vont aller devant nos, tribunaux de l'i instance qui jugeront et statueront en dernier ressort. De sorte que notre juridiction aura la suprématie sur celle des indigenes. Nous ne demandons pas autre chose.

Cette importante réforme est dûc à M. Doumer qui a travaillé de longs mois à la faire adopter par le ministère qui se montraitréfractaire à la réforme pour ne pas froisser les susceptibilités des indo-chinois et autres annamites,

On a fini par reconnattre qu'il avait raison et un décret vient de promulguer une loi dans le sens que la demandait notre gouverneur général de l'Indo-Chine.

Nous espérons qu'on voudra bien adopter en Tunisie la réforme qui vient de s'accomplir dans l'Indo-Chine et qui nous replacera sur le piédestal d'où nous a fait dégringoler le Berge dont l'institution est plus bancale que la per-

## **Echos & Nouvelles**

a *Dépêche* n'ayant pas cru devoir insérer textuellement la lettre que lui a adressée notre rédacteur en chef au sujet des prétendues violentes attaques de la Petite Tunisie contre le clergé, nous la publions ci-dessous :

Tunis, le 10 avril 1901 111103 A M. le Directeur de la Dépêche,

Monsieur et cher Confrère, En arrivant de la campagne je lis dans la Dépêche de lundi votre écho relatif à nos violentes attaques contre le clergé et à l'application en Tunisie de la loi d'association votée

par la Chambre des députés. La Petite Tunisie ne devant pas

paraître vendredi pour cause de changement de local de notre imprimerie, je tiens à vous faire remart quer que j'ai écrit le paragraphe suit vant qui a échappé à votre rédacture.

« Il faut espérer maintenant que le Sénat la ratifiera (la loi d'association) promptement à la rentrée et qu'on pourra la mettre en vigueur sans retard. »

Et j'espère encore que le Sénat malgré les vœux des juponnards de Tunisie ne changena pas un iota à cette loi et repoussera tout amendement du genre de celui de quelque Le Myre de Vilers sénatorial.

Nous avons assez de jésuites com-me cela en Tunisie. Salutations empressées E.LACROIX.

l y a environ deux mois, nous étions informé par un député, ami de M. Monis, que MM. Spire et Fabry devaient être compris dans un mouvement judiciaire qui devait paraître vers les vacances de Pâques. Les dites vacances sont terminées et ce mouvement n'a pas encore paru 1

Expéditions par caisses et par

fûts dans tous pays

MARQUE DEPOSÉE

On expédie par colis-postaux dans toute la France du Vin Muscat de

S'adreseer à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue as Soudan, près de la gare française, TUNIS.

Nous n'y comprenous plus rien et regrettons ce retard pour l'honorable M. Spire qui ne demande qu'à rentrer en France et attend depuis longtemps sa nomination à

a démission du docteur Bastide de la présidence de la Société Française de Bienfaisance a été un petit évènement dans notre Landerneau tunisien, où les moindres faits prennent des proportions fantastiques.

On a potiné ferme et chacun y est allé de son histoire naturellement qui n'était pas la bonne. Le docteur Bastide a démissionné parce qu'il a été froissé que le bureau de la Société lui ait reproché des dons trop nombreux aux de F..... et une certaine négligence. Comme le sage il s'en est allé se reposer sur ses lauriers après huit années de présidence.

M. Communaux est appelé à lui succéder.

On nous apprend que des indivi-dus se disant concessionnaires du casino municipal de Bizerte dont l'ouverture aura lieu en octobre prochain tapent à la bourse des naïfs parisiens en leur vendant des parts de fondateur à raison de cent francs l'une.

Nous n'avons pas connaissance de ce casino municipal de Bizerte et ne pouvons qu'engager les acheteurs à se renseigner à la municipalité de cette ville.

'église de Zaghouan a été inaugurée officiellement jeudi, par Mgr. Combes, archevêque de Carthage, venu de Tunis avec une escorte de cent cinquante pères blancs.

Tout Zaghouan assistait à la dite inauguration, même le personnel d'une maison hospitalière très voisine de la nouvelle église dont les habitants réclament sans succès l'élargissement de l'église.

M. Benoît de Meckel n'assistait pas à la cérémonie du baptème qui a été des plus simples.

Si l'illustre Millet n'avait eu les reins cassés par le ministère Waldeck-Rousseau nous gageons fort qu'il n'aurait pas manqué d'accepter le parrainage de la nouvelle

Les temps sont changes et ils le seront encore davantage lorsque notre ami M. Pichon sera à Tunis.

e procès Dasconaguerre contre Elias Lellouch, imprimeur, viendra le 20 juin devant la Chambre des appels correctionnels à Alger.

On sait qu'Elias Lellouch qui s'était obstinément refusé à faire des excuses à Me Dasconaguerre, comme l'invitait à le faire Me Uzannaz-Joris, bâtonnier de l'ordre s'est vu condamner à cent francs d'amende et 2000 francs de dommages intérêts.

a douane se trouve parait-il fort en...nuyé par la décision prise par la maison Calô-Smadja et Cie de refuser absolument le reliquat de 2300 francs qui lui reviendrait à la suite de la préemption des 200 balles de farine dont elle a été l'objet par suite de l'erreur de leur employé préposé aux sorties et dont il a été tant question dans tous les journaux locaux.

Attendons la fin de cette... farce que M. Benoît aurait mieux fait de trancher dans le sens que le lui demandait le président de notre Chambre de Commerce.

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les Macédoine et les Diana n'ont pas leurs rivales.

Qu'on se le dise.

## Les odeurs de Tunis et la peste

Nous avons entendu dire que pour avoir la peste à Tunis, il nous fallait

attendre les revenants du Transwaal par Marseille, et le retour des arabes de la Mecque.

Point n'est besoin de tout cela, soyez tranquilles, chers lecteurs, la peste est aux portes mêmes de Tunis, n'attendant, pour son développement, que quelques bonnes journées de siroco du genre de celle que nous avons subie le 12 avril courant, la première de l'année 1901 et du vingtième siècle que nous inaugurons dans d'assez mauvaises conditions sociales.

La chose, ici, ne doit pas être traitée à la légère. Aussi, pouvons nous fournir les preuves matérielles de ce que nous venons d'indiquer en notre

Oui, le fléau terrible qui nous menace est aux portes mêmes de Tunis. Pour s'en convaincre, le promeneur rien de notre confrère, n'a qu'à visiter les abords de la ville extra-muros touchant Tunis aux quatre points cardinaux seulement.

Au nord, Parc de Belvédère, sur lequel il n'y a que peu à craindre; les eaux d'arrosage amenées mécaniquement, bien que d'une certaine impureté, n'offrent rien de bien alarmant pour l'odorat et surtout pour la santé publique ; elles arrivent là déjà un peu purgées des matières infectantes qui les composent. Elles sont réduites, nous ne dirons pas à leur plus simple expression, mais elles sont considérablement réduites. La promenade agréable dans le parc, la vue de plantations multiples qui composent ce parc, les courbes et les contre-courbes, les montées et les descentes des allées délicieusement conçues font oublier presque totalement l'oceur de l'engrais qui porte la prospérité dans ce beau parc, principal ornement de la ville de Tunis, que nous devons à M. Jannin, directeur des Travaux de la ville et qui finira par porter le nom de son créateur.

A l'Est du parc du Belvédère à Djebel-Djelloud, le lac, cet affreux lac, dans lequel se sont toujours accumulées les déjections de Tunis et où elles s'accumulent encore aux pieds même des constructions de la ville nouvelle, dégage des miasmes pestilantiels, surtout dans la saison chaude, miasmes qui n'ont rien de bien rassurant pour l'hygiéne publique. Nous défions le promeneur de quitter ces parages sans éprouver le plus grand écœurement.

Penser encore que la plupart des légumes frais que nous mangeons sortent encore de ces ordures infectes apportant evec eux tous les microbes possibles pour la production de toutes les maladies qui peuvent affliger l'humanité, c'est un comble!

Au Sud, de Djebel-Djelloud au lac Sedjoumi, une route nouvelle vient d'être livrée à la circulation.Le promeneur, sans chercher à gravir la montagne sur laquelle est situé le fort de Sidi-ben-Hassen, peut s'engager sur la route et aller rejoindre la route de Zaghouan près les bâtiments des Monopoles pour, de lè, aller trouver les bords du lac Sedjoumi et rentrer à Tunis, s'il le désire par la porte de Sidi-Abdalah Schérif.

Partant de l'origine de la route dont nous venons de parler, à cinq ou six cents mètres environ de son point de départ, il voit, à droite, à trois cents mètres environ, au sud du fort de Sidi-ben-Hassen, un groupe de bâtiments sur l'un desquels flotte un drapeau aux couleurs nationales françaises. Etant donné qu'en Tunisie, nous ne savons pourquoi, la plupart des maisons plus ou moins mal famées, certains bars borgnes, quelques mauvais restaurants, etc. tenus, le plus souven!, par des étrangers à la France, sont toujours

établissement où il pourrait, étan-

cher sa soif.

Il se rapprocha donc de ces bàti-

ments, à proximité desquels il fut reçu à gueules ouvertes par des chiens de forte taille.

Le vent léger qui soufflait à ce moment venait du Sud-Ouest. Le promeneur n'étant pas suffisamment armé pour la résistance contre les chiens, dût opérer un mouvement tournant qui le poussa au Nord-Est de ces bâtiments, près du fort de Sidi-ben-Hassen,où il aborda une fosse dans laquelle gisait les cadavres de deux chevaux dépouillés, exposés à l'air libre sous les rayons ardents du soleil, dégageant des odeurs d'une force telle que notre promeneur faillit tomber à la renverse, asphixié complètement.

Au lieu de se trouver en présence d'un bar ou restaurant,il se trouvait dans les dépendances d'un établissement d'écorcheur ou d'équarisseur de bêtes mortes, à 300 mêtres au Sud du fort de Sidi-ben-Hassen e à 1500 mètres environ de la Porte de France. Energique et courageux, il piqua une course rapide sur les bâtiments des Monopoles, route de Zaghouan où il arriva à peu près dégagé de la peste qu'il avait vue de très près Il se trouva en présence de plusieurs personnes auxquelles il raconta sa mésaventure Ces personnes lui dirent que lorsque le vent donnait de leur côté, elles ne résistaient qu'avec peine aux malaises qui leur étaient occasionnés par les odeurs provenant de cet établissement insalubre au premier degré, établissement dont l'installation ne peut être autorisée qu'après une enquête administrative.

Nous nous demandons comment l'administration du Protectorat a pu permettre l'installation d'un pareil établissement aux portes de la ville de Tunis et au pied du fort de Sidiben-Hassen occupé militairement par des jeunes gens français plus ou moins prédisposés aux accès typhoïdiques. Cette catégorie d'établissement doit ê're complètement isolée et à forte distance de toute habitation, la mettant dans l'impossibilité de porter atteinte à l'hygiène publi-

Si l'on ajoute à ces odenrs malsaines le manque d'eau pour le nettoyage des cabinets d'aisance, nous risquons fort d'être empestés d'abord et d'attraper la peste ensuite.

Souhaitons que cesoit notre « inti-LE PASSANT. me » ennemi.

## Les démarches de M. Thomson

La municipalité antijuive d'Alger — qui l'eùt cru ? — avait prié notre ami M. Thomson de faire une démarche auprès de la Cie du Bône-Guelma afin d'obtenir des réductions importantes pour les sociétés musicales qui voudraient se rendre à Alger prendre part au concours organisé dans cette ville.

Malgré les injures grossières dont il est journellement gratifié par les organes antijuifs algériens le député de Bône s'empressa de faire la démarche qui lui était demandée et qui fut couronnée de succès, ce qui permit à notre Chorale d'aller à très bon marché à Alger remportr de nombreux lau-

Notreami M. Thomson nous a envoyé communication de la lettre de la Cie B.-G. que nous avons reque trop tard pour la publier dans notre précédent numéro mais que nous tenons à mettre quand même sous les yeux de nos lecteurs.

Chemins de fer de Bône-Cuelma et Prolongements

Paris le 29 mars 1901 Monsieur le Député

Comme suite à votre démarche nous faisant part des considérations qui motivent à l'occasion du propavoisés d'un ou de plusieurs drachain concours musical d'Alger une réduction plus forte que celle accorpeaux français, notre promeneur dée habituellement pour des circonscrût se trouver à proximité d'un tances analogues, nous avons i'honneur de vous informer que nous faisons part à M. le Ministre des Tra-vaux publics, à M. le Gouverneur

Général de l'Algérie et à M. le Directeur Général des Travaux publics de la Régence de notre intention d'ac-corder 75 0 0 de réduction aux membres des Sociétés musicales qui emprunteront notre réseau pour se rendre à ce concours.

Cette mesure toute exceptionnelle, en raison de la crise que traverse actuellement la ville d'Alger ne constituera pas un précédent qui puisse ètre invoqué dans l'avenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Le Secrétaire général Le Président Signé: KOWALSKI Signé: DESGRANGES

Quand donc luira le jour où la Tunisie aura ses représentants à la Chambre des Députés et au Sé-

Ce jour-là, nous illuminerons de joie et nous ne serons plus obligés de dépenser des flots d'encre pour faire entendre nos doléances. Un Thomson fera plus en un quart d'heure que cinq années de longs et pénibles efforts pour faire déguerpir de la forteresse où il se croyait invincible un être nuisible entre tous qui semblait avoir juré la ruine du pays et qui est arrivé presque à son but.

## UNEVILLERUINÉE

par une compagnie néfaste A quand sa dépossession?

Dans les annexes du Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce de Tunis, paru ces jours derniers, nous trouvons une pétition revêtue de trente sept signatures de commerçants, négociants, entrepreneurs, etc, de Bizerte adressée à cette compagnie contre les agissements et les prétentions de la Cie du port de Bizerte d'avoir tous les monopoles dans cette ville y compris probablement aussi celui de la distribution du soleil aux infortunés habitants.

Nous voudrions pouvoir reproduire ce document humain qui dépeint l'état d'anxiété de toute une population de travailleurs luttant pour le droit à l'existence contre l'omnipotente compagnie, mais sa longueur ne nous le permet pas en raison de notre petit format.

Nous en détachons, cependant, quelques paragraphes essentiels:

Le 9 novembre 1896, alors M. Auguste Ventre était président de la Chambre de Commerce, nous avions eu l'honneur de lui transmettre une pétition, revêtue de plusieurs signatures, dénonçant les vexations dont le commerce local était victime, et signalant en particulier, la préténtion de la Cie du Port d'avoir le monopole des opérations d'embarquements et de débarquements des mar-

Le 18 novembre 1893, M. Ventre voulut bien nous aviser que la Conférence Consultative avait pris en considération la plainte légitime qui lui était adressée. Il nous remit en même temps, la copie d'une lettre à M.le Directeur des Travaux publics, lui conférant le soin de régler cetté importante question, en provoquant, au besoin, un arbitrage avec la C. P. B.

La Conférence Consultative s'étant rangée à notre avis pour douter de legitimité du monopole que la Cie voulait s'octroyer, nous étions pleins d'espoir sur le résultat final, probablement satisfaisant, de notre démarche. Depuis ce moment, il ne nous a était jamais rendu compte de la solution que M. le Directeur des Travaux publics avaiteru devoir donner à cet important litige.

Bien plus, au lieu qu'il fût remédié à l'état de choses que nous dénoncions, la C. P. B. obtint ultérieurement deux décrets aggravant davantage la situation précaire du commerce local.

Le premier, tout en consacrant définitivement le monopole des opérations d'embarquement et de débarquement à la C. P. B. donnait à ce monopole, une forme nouvelle des plus compromettantes. En effet, au lieu d'accorder au commerce le choix de faire ses opérations lui-même, ou de les faire faire par la Cie, ainsi que nous l'avions sollicité par notre petition de 1895, le décret établissait le choix facultatif au profit unique et exclusif de la Cie.

En vertu de ce décret, la Cie prend

ce service à sa charge tant qu'elle en pourra retirer de gros benefices, mais... sitôt qu'une greve éclatera, que les ouvriers viendront à manquer, ou que le moindre embarras generait à la facilité de ce travail, il lui sera très facile de retirer sa responsabilité du jeuen disant aux commercants : « Nous avons la condescendante générosité de vous laisser faire votre travail vous-mêmes, cette fois-ci Cela vous est impossible, je le sais, mais tant pis. Arrangez-vous comme vous le pouvez. Moi je me retire - momentanément.

Le second décret, tout récent, autorise la C. P. B. à mettre à l'essai son tarif maximum, tarif prohibitif, dont la simple lecture, que nous vous recommandons, suffit à en démontrer l'arbitraire et nous dispense d'en discuter chacun de ses chapitres.

Nous ne voulons cependant pas renoncer à la tentation de vous faire ressortir quelques-unes des consé-quences désastreuses de son application, et le danger qu'il y aurait à le maintenir en vigueur.

Le commerce du petit cabotage entre Bizerte, Tunis et la côte, de si florissant qu'il était, est aujourd'hui presque disparu. La vaie maritime, qui convient le mieux pour le transpart des marchandises pauvres, telles que le pétrole, les matériaux de constructions, a été fermée. Le transit, qui envoie à certains moments jusqu'à 100 tonnes par jour de ces marchandises, trouve plus de convenance à en fair : maintenant l'expédition par arabats. Dieu sait les conséquences qu'en supporte la consommation!

Le commerce de l'exportation n'a pas moins été fatalement atteint. L'importante région de Mateur, qui alimente notre port de laine, beurre et céréales pour plus que n'en donne notre région, permettrait d'accepter et d'exécuter les ordres d'achats de nos correspondants, de quelques importances qu'ils fussent. La situation naturelle de notre ville, distante de Mateur de trois fois moins que tout autre port de mer, permettait aux commerçants en grains de s'y rendre chaque dimanche, et d'en faire, avec bénéfice, des affaires très importan-

Or, immédiatement après l'application de ce nouveau tarif, toutes les importations de Mateur ont été arrêtées d'un seul coup et tout ce que produit cette région a pris la direction exclusive de Tunis.

Le bachage, non prévu dans ce tarif, est cependant exigé à raison de 0 fr. 50 par tonne et par jour. Un millier de sacs qui resteraient sur quai faute de place ou à la suite de tout autre circonstance, aura 70 francs à payer, au retour du vapeur, qui doit les prendre.

Il y aurait moitié mal si le commerce pouvait trouver des commodités à la hauteur des sacrifices qu'il s'impose, mais justement c'est contre la déplorable manière dont nos marchandises sont traitées, que nous nous élevons le plus.

Au débarquement, les marchandises sont jelées à droite et à gau che, sans ordre, sans précaution et sans méthode aucune. Il n'est tenu aucun compte, ni des marques, ni de la nature, ni de la qualité des marchandises qui gisent dans un effroyable mélange. Le dimanche et lundi il devient impossible de traverser

Toutes les marchandises rentrant en franchise, au lieu d'être logées à leur débarquement, dans les magasins de la douane, sont dédaigneusement abandonnées sur les quais, exposées à tous les risques de pluies, d'incendies et des vols, très fréquents malheureusement, malgré les gardiens que nous mettons très souvent pour surveiller nos marchandises.

Les ouvriers inexpérimentés racolés, ca et là au jour le jour, ne prennent aucune précaution pour menager les marchandises et, malgré notre présence personnelle, à chaque embarquement beaucoup de sacs se crevent, par le manque de soin de ces ouvriers ou même par leur faute.

Non seulement nous comptons sur votre haute intervention pour l'atténuation des taxes exagérées au maintient desquelles il y aurait un réel danger pour l'avenir de notre commerce, mais nous vous prions instamment d'user de votre influence auprès du Gouvernement pour rappeler la Cie au respect des droits

Nous vous serons obligés d'insis-ter particulièrement pour l'obtention de ces mesures urgentes et indispen-

1" Affection d'un local particulier au magasinage à couvert des céréales que nous sommes actuellement obligés de laisser dehors, exposées

avenue de Carthage, Tunis,

AVANT DE SORTIR DU DÉPOT DE TUNIS

à toutes sortes de risques, malgré l'importante somme d'argent qu'elles représentent ;

2º Fixation d'un minimum de travail à faire par heure. De cette facon la Cie ne pourrait laisser prolonger les opérations d'embarquement et de débarquement jusqu'à la tombée de la nuit, pour rendre ap-plicable son tarif de nuit.

3º Responsabilité de la Cie pour tous les dégats et préjudices que les marchandises peuvent souffrir par la faute ou l'inexpérience des ouvriers. Sa responsabilité enfin dans tous les cas de vol.

Et c'est pour une pieuvre semblable que des individualités s'agitent et se démènent pour obtenir l'écoulement des phosphates du Kef et de Kalaat-es-Senam par le port de Bi-

Il faut être fou à lier ou actionnaire de cette compagnie néfaste pour Bizerte pour réclamer la construction de la ligne du Kef à ce port par Souk-el-Arba, Béja et Mateur.

#### EN VENTE

à l'Imprimerie J. Picard et C1e, à Tunis, rue Al-Djazira

## Memento Arabe Français

ouvrage très utile à l'usage des personnes même ne sachant pas lire

PRIM : 5 fr. relié.

## Chronique locale et régionale

En vue de la prochaine saison estivale on travaille ferme au Casino d'Hammam-el-Lif.

Il paraît qu'on ne reconnaîtra plus l'établissement tant M. Curel aura apporté de changements.

Les salles du café-restaurant et la magnifique terrasse où il fait si bon dîner le soir après une journée chaude passée à cuire à Tunis, seront éclairées à l'acetylène.

M. et Mme René nous ont fait part du mariage de leur charmante fille, Mlle Mercédes, avec M. Lafond, secrétaire du Contrôle de Medjez-el-Bab, qui a eu lieu mer-

Nous souhaitons aux nouveaux époux une longue lune de miel.

## HUNYADI JANOS

La Meilleure Eau Purgative Naturelle

La récolte des céréales est à peu près perdue dans le Mornag et le Cap Bon. .

Elle est passable dans le Sud et assez bonne dans d'autres régions. C'est encore une mauvaise année.

Samedi, la Chambre Mixte du Centre s'est réunie pour constituer son nouveau bureau. Tous les membres étaient présents.

Ont été élus : Président, M. Robert, par 8 voix ; vice-président, M. Minot, par 8 voix; M. Nestler est nommé secrétaire par 8 voix, mais il déclare ne pouvoir accepter cet honneur. On procède à une nouvelle élection, 7 suffrages se rallient autour du nom de M. Vendel, enfin, M. Coeytaux est nommé trésorier.

Nous félicitons vivement M. Minot de son élection à la vice-présidence de la Chambre Mixte du Centre.

#### BRODEUSE

donne des leçons chez elle et à domicile. Rue Chaker, 11, au premi r Prix modérés.

Qu'est-ce que l'Absinthe Oxygénée ?

L'Absinthe oxygénée est de la li-

queur d'absinthe soumise longuement dans toutes ses modécules, au contact de ce gaz vital et rédempteur par excellence: l'orygène, dégagé in-dustriellement dans des appareils admirablement perfectionnés.

L'oxygénation de l'absinthe, c'est sa vitalisation; c'est la transformation d'un liquide parfois sans vertus, quand il est malfabriqué, en un breuvage de santé et de vie.

L'oxygène confère un pouvoir tout particulièrement apéritif à la liqueur d'absinthe et lui donne une suavité qu'aucune autre ne possède.

Non oxygénée, l'absinte détruit le sang parce qu'elle lui soustrait pour se brûler une partie du gaz oxygène fixé sur nos globules rouges. Oxygénée, elle nous cède, au contraire, de son gaz reparateur, et, tout en restant un précieux stimulant des nerfs, elle devient un adjuvant de premier ordre pour le sang et la respiration. L'absinthe CUSENIER, connue de-

puis plus d'un quart de siècle et appréciée de tous les vrais connaisseurs, réalise donc aujourd'hui, grâce à cette géniale innovation, et seule entre toutes, car les procédés d'oxygénation sont la propriété exclusive et brevétée de la Grande Distillerie Cusenier, le type parfait des apéritifs préparés conformément aux désiderata les plus étroits de la science Dr Ph. BERNARD.

#### Souk-El-Arba

Ces jours derniers il y avait grande affluence de voyageurs pour le Kef. Les hôtels étaient bondés de voyageurs faute de voitures pour les transporter.

Si ce mouvement continuait on verrait Souk-el-Arba reprendre son essor et la prospérité revenir dans la localité.

Les « meneurs » auxquels nous avons fait allusion dans un précédent numéro se sont sentis touchés mais n'en ont pas moins continué comme le.... nègre.

L'autre jour notre brave curé faisait sa partie de boules dans l'enceinte de la gare avec le... chef de

Décidement ce n'est plus une gare que nous avons c'est une dépendance de café-restaurant-concert où ceux qui ont des affaires sont obligés de se garer des boules qui leur arrivent dans les jambes au risque de les briser.

Avis à qui de droit.

L'ABSINTHE OXYGÉÉNE CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.

Dr Ph. Bernard.

## Spectacles

 ${\it FOLIES ext{-}BERGERE}$ 

Tous les soirs à 8 h. 1/2

Grand Concert Spectacle Attractions

Tous les jours de 4 h. 112 à 6 h. RÉPÉTITION PUBLIQUE MATINEE

Samedi, Dimanche et Jours de Fête

Grand Hôtel et Restaurant CASINO D'HAMMAM-EL-LIF

Ouvert toute l'année Laboratoire d'Analyses Métalurgiques

ALFRED ANCELIN Ingénieur-Chimiste

en valeur de gisements. -Exploitations. - Rapports. - Devis. Installation d'atelier de broyage et d'enchérissement.

11, Rue, d'Espagne TUNIS

Hôtel Saint-Georges

Tarif d'été du 1er mai au 1er décembre Déjeuner depuis 2 fr. 50, Dîner 3 fr. PENSION AVEC CHAMBRE DEPUIS 7 FK. 50

Grands jardins Billard - Salons particuliers

# Absinthe Oxygénée Cusenier

PREMIERE MARQUE DU MONDE

Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils aîné et Cie PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

#### VIENT DE PARAITRE L'INDICATEUR TUNISIEN "

ÉDITION DE 1901

Un fort volume relié, de plus de 1.200 p. En vente chez tous les libraires Envoi franco contre mandat-poste de 10 fr. 75 adresse à la Direction

Passage de Bénévent, TUNIS

## MODES ET CONFECTIONS Rue Chaker, 11

costumes pour dames à raison de 12 à 15 francs de façon TRAVAIL SOIGNE

## PALUDINE

élixir toni fébrifuge A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermitentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Rem-place la quinine sans en avoir les incon-

**Doses:** Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose. Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

#### Grande Clinique Ophtalmique de la Régence

Maison de santé, pour les Maladies des yeux, du Dr CUENOD, rue Zarkoun. n. 1. — Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après mili, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. - Traitement des yeux louches et choix de lunettes, undis et vendredis.

## ENTREPOT BIÈRE PHENIX

Expéditons à l'intérieur en fûts, en bouteilles et bocks Rue d'Angleterre, 2 - TUN1S

F. MACHERET

Dépositaire

#### Demandez dans tous les Établissements l'absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie, MM. FION Frères, 15, ue de Besançon, Tunis.

# AVIS IMPORTANT

En réponse à l'avis ci-dessous: A VENDRE

## MAISON AVEC JARDIN

dans beau quartier d'avenir le mieux situé et le plus salubre de Tunis S'adresser au bureau du journal

inséré dans plusieurs numéros de la Dépêche Tunisienne et concernant l'immeuble Gaudibert, boulevard Be-nat n. 21, Madame Ve Gaudibert informe le public que M. Ropert, son gendre, n'a aucune qualité pour vendre le dit immeuble dont elle possede les trois quarts.

Une instance est du reste suivie devant le tribunal civil de Tunis pour faire vendre sur licitation la dite maison.

Tout acheteur qui traiterait avec M. Ropert s'exposerait à des déboi-

Tunis le 4 décembre 1900 Vve H. GAUDIBERT.

Belic occasion à vendre un mo-teur à gaz, force 2 chevaux 1/, ; marque, Cie française des moteurs à gaz. S'adresser à l'Imprimerie du Com-

merce, 7, rue des Glacières, Tunis.

## E. FAURE et CIE

TUNIS - 14, Rue d'Italie, 14 - TUNIS

Grande Spécialité de Chaussures

pour Hommes, Dames et Enfants

Pour les fêtes de Pentecôte mise en vente de toute la chaussure d'été. Bas et chaussettes tous genres, haute nouveauté.

Malles, Valises, Articles de voyage Prix Fixe # Maison de Confiance # Prix Fixe

## 'UNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire GRAND RESTAURANT DE 1er ORDRE

Service à la carte et à prix fixe Salons pour Familles Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits

MÉDAILLE OR ET ARGENT

#### DATTES A. BONNENFANT

Expéditions en colis--postaux franco à domicile en France, 3 k. 5 fr.; 5 k. 7 fr. 50 — Bureaux des commandes: Avenue de France, 10, Librairie Démoflys. — Par correspondance: Bonnenfant, Tunis.

## MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881 BUREAUX: 12, Rue de Hollande

#### HYGIENE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche en tuer les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une inocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage

> Se défier des contrefaçons Dépôt : Pharmacie NEE

DEMANDEZ PARTOUT

Récompenses à plusieurs Expositions

Médaille d'Or, Concours d'A-

Médaille d'or, Exposition Universelle : Paris 1900.

tations du Jury : Paris 1900.

limentation et d'Hygiène, avec félici-

#### et 26, Rue d'Enghien, PARIS DÉPOT DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES Dépôt pour la Tunisie. Tripoli et Malte, M. Avice à Tunis. PLUS DE MILLE APPROBATIONS d'éminents Professeurs et Praticiens en Médecine

HORS CONCOURS

Exposition Universelle Paris 1900

POUDRE DE RIZ

Vente en Gros : HUBERT, Parfumeur, Bordeaux

HUNYADI JANOS EAU PURGATIVE NATURELLE

Réputation Universelle La type le plus parfait et le plus répandu des purgatifs salins Action sûre, prompte et douse

AVIS IMPORTANT : EXIGER L'ÉTIQUETTE

## "Andreas Saxlehner" Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE

7, Rue des Glacières, 7

Le gérant : Em. LACROIX

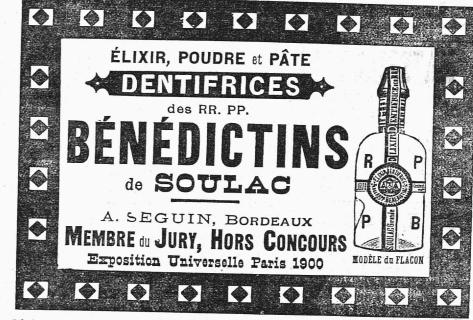
Ce journal est exécuté par des ouvriers syndiqués.

#### RAYMOND VALENSI L'Amer et le Fernet LICARI Ingénieur-Architecte

tribution d'eau, etc., etc.

22, rue de Russie, 22 Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Dis-

Plans, Projets, affaires à forfait



Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal TUNIS

F. GUICHARD, propriétaire Rues Amilcar et Hannon

Restaurant à la carte, cuisine et cave de 1er ordre Spécialités de plats du jour. Glaces, sorbets et pièces montées

Soupers après les Spectacles EXPÉDITIONS & L'INTÉRIEUR EN FUTS, BOUTEILLES & BOCKS

## Banque de Tunisie

Société Anonyme - Capital 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échèances fixes. Garde de titres. Payement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions - Emissions.

# GDE Brasserie Tourtel

A BIJOUVILLE (BIZERTE) CLÉMENT B., PROPRIÉTAIRE

REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE Cuisine soignée — Service irréprochable

Consommations des premières marques

## Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue Al-Djazira — TUNIS Veuve C. BOURY

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse BICYCLETTES des premières fabriques françaises

Appareils de pesage de tous systèmes

Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPOT DE POUDRÉS DE MINES et de CHASSE

## Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme. Capital: 30 millions Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia Agences à Sousse et Bizerte

Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit. Dépôts à vue et à échéance sixe: à vue, 2 % 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

## LOCATION DE COFFRES-FORTS

**DOMAINE DE POTINVILLE** P. POTIN, propriétaire

# CHAUX HYDRAULIOUE

et Ciments

VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

## National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 150 millions de fr.entièrement versés AGENCE DE TUNIS

M. Victor Richard, Directeur Sous-Agences à Sousse et àSFAX, Bureau à GABES

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur in irchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ord. 28 de bourse, dépôts de titres seu - arigitions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.

DEPOTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIKES

A vue, 2 1/. - à 2 ans, 2 1/2 1/. - à 3 ans, 3 1/2 1/.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour a garde des

valeurs, blioux, titres de propriétés, etc., etc. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus gran le sécu-rité contre le risque du voi et d'incendie.

Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

# Maison Paonessa, Artificier

22, Avenue de la Marine, TUNIS

#### FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES

Entreprise générale de fêtes publiques et privées Vente et location d'illuminations et de décorations Drapeaux et tentures de toutes nationalités

Ballons, Lanternes vénitiennes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

## Taverne Alsacienne

MM. Durand frères ont l'honneur d'informer leurs clients qu'ils pourront trouver à la Taverne Alsacienne une excellente cuisine, vins et des consommations de premières marques. "M. Th. DURAND se recommande par ses talents culinaires.

Repas sur commande. – Service à la carte et à prix fixe

0.00 English Spoken

## Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.

BOURREI

entrepositaire Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et Ce, de Cruas,

bassin du Teil (Ardeche).

Chaux éminemment hydradaulique, Ciment Portland Grapper Entrepôts et bureaux : 54 , avenue de la Marine, TUNIS.

#### Louis FOUBERT

Courtier maritime et Commercial

TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS

CAMIONNAGE - FORMALITÉ EN DOUANE

Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse Service spécial de Déménagements

CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

## MAGASINS DE DEPOTS

## COMPAGNIE ALGERIENNE

Société Anonyme ; Capital 15.000.000 entiérement versés Comptoir de Tunis, Avenue de France

Escomptes. Recouvrements. Avances sur titres et marchandises.

Chèques et lettres de crédit sur tout pays Encaissements de coupons. Ventes et achats sur garde titres

Intéret bonisie aux déposants de fonds 2 0/0. Bons de caisse. Bons 3 ans et 2 ans, 30/0. Bons à 1 an et 4 ans 3 et demi 0/0. Hons & 4 ans 5 0/0.

## MM. A. Guerriera et S. Messa fils

Agents généraux de la Société française des platrières Char et Cie, dépositaires de la chaux éminemment hydraulique de Bou Kornine, représentants de ciments PELLOUX PEGE ET FILS et Cie de Grenoble.

BEREAUX ET ENTREPOTS : 10, RUE DE GRÈCE

## DROGUERIE, PROBUITS CHIEIQUES

Peintures et Fournitures pour Machines

MAISON FONDÉE EN 1890

Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage - TUNIS

## EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE

M<sup>ME</sup> HOLMIERE 23, Rue d'Italie, TUNIS

LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

Actuellement en con struction Ouverture le 1 et juillet 1901

#### BOIS DE CHAUFFAGE

Charbon de bois, houille et briquettes

B. RICHARD, A. MILITTE SUCCESSEUR

Bureaux : Place de la Gare Française. — Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.

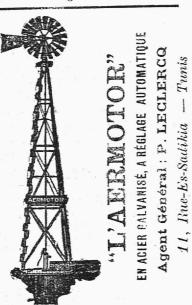
TUNIS

Pasteurisation des Vins APPAREIL BOURDIL de Narbonne

## HORS CONCOURS

S'adresser à M. Fernand ARNAUD

Consignatuire, rue de Strasbourg



Demandez partout KINA-BELLOT

ABSINTHE ET AMER CONILH BELLOT, Distillateur à Tunis

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

des liqueurs fines de la maison LAVAINE & Cla et du Champagne MONTEBELLO

Ateliers de Charpente et Menuiserie

## PAUL ROSARD

Rues de Vesoul et de Naples prolongée, TUNIS

Charpente et Hangars économiques. — Chalets et Menuiserie

## MASON DE DÉCRES FABRIQUE SPECIALE D'ENSEIGNES

Dorure sous verre — Entreprise de peinture LORENZI. 16, RUE ES SADIKIA

## PAPIERS PEINTS, VITRAUX

La maison R. MARTIN, 17, rue de Portugal, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de recevoir un grand choix de papiers peints nouveaux dessins.

Malgré la hausse, les anciens prix sur tous les articles en magasin seront maintenus

Tuyaux en grés vitrifié, Appareils sanitaires, Cuvettes et Siphons porcelaine, et tous articles pour bâtiment.

## PHARMACIE LYONNAISE

TUNIS - 12, rue d'Italie, 12 - I UNIS ROSSET-BRESSAND, pharmacien

#### VIN TONIQUE DES SUFFÈTES a la Kolu. Coca, Phosphate de Chaux

DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES

DES SUFFÉTTES

Ces deux produits, préparés a et les soins les plus minutieux, présentés au pui ll. après plusieurs années d'expérience et d'étuiss, sont devenus le treitementpur axcidence dus toutes les personnes atraiblies par les chareurs. Collophénique, d'emploi certin, peur brûlures et plaies excès, inflammations de la bouche.

Eaux minérales purgatives, gros et détail Lotion vegétale pour la conservation de la chevelure Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par 1 etour du

#### TERMIMUS-BUFFET-HOTEL Restaurant à prix fixe et à la carte

A. DEPOUZIER propriétaire

ETABLISSEMENT DE 1er ORDRE

ON PREND DES PENSIONNAIRES

#### BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE TUNIS. - 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, - TUNIS

MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café Patisserie de premier ordre

Vins fins et liqueurs de premier cheix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptèmes, mariages et bals Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie SAINT-LOUIS de Marseille,

ON PORTE A DOMICILE

## EAUX MINÉRALES NATURELLES L'ROIDES D'AIN-GARCI

Digestive, Tonique, Fortifiante. Diurétique

SOURCE RÉGENCE

SOURCE PASTEUR

Gazeuse Très peu gazeuse Dépôts à Tunis :

· chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société ano-

nyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur

Hôtel-Kestaurant Négociants 9, rue Amilear - TUNIS PENSION BOURGEOISE - REPAS DEPUIS 1 fr. 50

Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et sa-

lons meublés. Pièces irréprochables.Service soigné Sadresser à M. JACOTET, propriétaire

C. FEBRIER TUNIS-48, Rue Al-Djazira, 48-TUNIS

Pièces montées. Fruits glaces et confits. Desserts pour bas tèmes et mariages sur commande. Confitures assorties. Spécialité de la croquette nougat. HUILE D'OLIVE

# Avenue de France et rue de Bone. Tunis

Succursale a Bizerte VETEMENTS CONFECTIONNES ET SUR MESURE

POUR HOMMES ET ENFANTS Atelier special pour le COSTUME TAILLEUR DAMES Coupeurs des Premières Maisons de Paris Chemiserie-Bonneterie

DEPOT DES USINES

TORRILHON\* et C" DE CLERMONT-FERRAND

Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gag. arrosage. Caoutohouc pour toutes industries, vêtements indécomposables. Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvioire, rampliquet avantageuse S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis

## Société des sables de l'oued-Miliane (DITE KLEDIA)

La Société des sables de l'Oued-Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued-Miliane, de première qualité exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.

Gravier pour jardins à 7 fr. le mètre-cube S'adresser à son représentant à la Gare Française.

## Cie Franco-Tunisienne de Navigation Siège social, 7, rue de la République, Marseille

Agence de Tunis

Services réguliers entre Marseille et la Tunisie Le vapeur Ville-de-Bizerte, Capitaine Rilba, attendu de Bizerte et et Marseille le 21 avril repartira pour Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse, Marseille le 22 avril 1901.

Prix des passages pour Gabès : Première 42 fr, avec nourriture ; pont 12 fr. sans nourriture.

Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikia, l'unis

Cie TOLACHE - paquebots-poste francais -- Agence de Iunis Sarvice régulier à grance vitesse entre la France, l'Aigerie, la Tunisie. L'Italie et la Tripolitaine et le Marco. Transport de passagers, de dépèches et de marchandises

ARRIVEE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin. DE BONE, tous les vendredis, à 7 h. du matin.

DE BONE, tous les vendredis, à 7 h. du matin.

DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Stax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.

DE PALERME, tous les dimanches, à 7 heures du matin.

A MARSEILLE, tous les mercredis, à 7 h. du matin,

A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin,

DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s-

DE MARSEILLE POUR I UNIS, tous les mercreuts, à 411.5POUR LA COFE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.

DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.
DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.
DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.
DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.
DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monagrir Mahdie, Sfax Gabès Dierba, Tripoli) tous les ven-

nastir, Mehdia, Sfax, Gabes, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 heures du soir.

dredis, à 5 heures du soir.

Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice; Gènes, Livourne et Naples.

La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, La Belgiqué, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchina l'Australia, la Nouvelle-Calédonie et de tous les points desservis ne, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Pour frèt et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tu-is, 8, rue d'Alger. L'Agent principal, J.-B. Pédelles nis, 8, rue d'Alger.

## Usine du Bou-Hornine Hammam-Lif

A. BELLINO

# CHAUX

éminemment hydraulique VENTE AU DÉTAIL

10, rue de Grèce, Tunis